

Politiques économiques et crises durant les 30 années d'indépendance (1)

A PRÈS avoir connu d'importants événements politiques durant ces 30 dernières années, le Mali s'est repositionné sur une case de départ différente de celle de 1960 et en une posture bien branlante.

Les deux tentatives panafricanistes, à travers la Fédération du Mali et l'union des 3 États progressistes Ghana-Guinée-Mali ont été des échecs. Le socialisme d'État selon le modèle soviétique n'a duré que 8 ans (1960-1968) et à partir du 19 novembre 1968, le Mali a été dirigé par une dictature militaire patronnée par le clan du général Moussa Traoré. Celui-ci, à son tour, a été renversé par un autre putsch militaire le 26 mars 1991 après que le pays ait été mis à feu et à sang pour réprimer l'explosion des forces démocratiques.

Ainsi durant ces trente dernières années, le Mali a traversé une période de turbulence politique après avoir commencé par une euphorie révolutionnaire et panafricaniste. Cette phase a été spécifique au Mali par rapport à bien d'autres ex-colonies françaises d'Afrique dont l'indépendance a été allégrement reçue sans autre perspective sinon celle de la confier ultérieurement aux dictateurs militaires ou caudillos protégés par leur ancienne métropole.

Sur le plan économique, le Mali est parmi les plus pauvres du monde. Dans le contexte régional de l'Ouest africain, le Mali n'a pas échappé à la dépression économique qui a frappé cette région.

Selon la Banque mondiale :

« Après une période initiale de croissance (des années 1960), la plupart des États africains ont connu des difficultés économi-

ques suivies d'un déclin (...). Les Africains sont aujourd'hui presque aussi pauvres qu'il y a 30 ans » (2).

Pays sahélien (en partie sahélo-saharienne), géographiquement « enclavé », le Mali est principalement agricole, mais l'augmentation de la production vivrière n'a pas suivi la croissance démographique. Ceci n'est pas dû exclusivement aux conditions climatiques défavorables, mais aussi et surtout aux systèmes de production dominés par l'économie naturelle et à l'exode des producteurs agricoles ruraux vers les villes.

Mais le dernier fléau qu'a connu le pays qui en souffre pour longtemps est bien la conséquence de la politique économique de

la dictature militaire durant les 23 dernières années. On a hypothéqué le pays en le rendant plus dépendant des apports extérieurs et en faisant supporter la crise à la majorité de la population défavorisée moyennant une politique discriminatoire de redistribution sociale et de rémunération des facteurs de production.

Politiques économiques depuis l'indépendance

Depuis son indépendance le 22 septembre 1960, le Mali a connu 4 plans de développement économique et social :

1961-1965 : plan de transition socialiste.

1974-1978 : plan-projets d'investissements précédé d'un programme triennal (1970-1972) de redressement économique et financier.

1981-1985 : plan comptable destiné aux investisseurs étrangers.

1987-1991 : plan de sauvetage appelé ajustement structurel.

A noter qu'il existe « une période creuse » entre chacun des 4 plans ci-dessus.

Le plan 1961-1965, qui était celui de l'émancipation coloniale et de la transition socialiste, exprimait ainsi ses options politiques :

« S'attaquer immédiatement et vigoureusement à la décolonisation économique (...), envisager les voies et moyens pour une

La situation politique et la conjoncture économique nationale et internationale des années 1960 ont créé des difficultés pour la réalisation de la planification impérative au Mali :

— La politique économique du Mali avait provoqué la réaction des pays occidentaux contre l'option socialiste par un pays africain dans la conjoncture de la guerre froide et du clientélisme néo-colonial. De l'autre côté, les nouveaux partenaires socialistes (Chines, URSS) ne consacrent pas de grands moyens à l'aide extérieure et ils ont par ailleurs leurs propres problèmes économiques limitant davantage encore leur aide potentielle. Cependant, le plan de 1961-1965 a besoin de 51 % de son financement provenant de l'extérieur.

— Dans cette conjoncture, le bouleversement des courants d'échanges du Mali, de ses relations financières et monétaires (création du franc malien, donc sortie de la zone franc en juillet 1962) n'avait pas trouvé de système de remplacement efficace. Le pays a été donc isolé.

— Sur le plan interne, outre le conflit larvé entre fractions du parti gouvernemental,

« La situation du pays se dégrade depuis 1962. La crise économique et financière persiste. Il y a pénurie de toutes les denrées de première nécessité (...). La production nationale est insuffisante (...). Les tentatives de relance économique (révision du plan, réforme des sociétés et entreprises d'État, accords monétaires franco-maliens) se sont soldées par un échec » (4).

« Modibo Keïta reconnaît l'erreur commise par son parti qui a imprimé au développement du pays un rythme trop rapide » (5).

« Le fiasco monétaire du gouvernement de Modibo Kéïta trouve — en partie — sa source dans l'échec de la politique agricole » (6)

L'échec de la « révolution culturelle », lancée en 1967 faisant suite à la création en mars 1966 (après le renversement de Kwame N°Krumah), d'un Comité national de défense de la révolution qui remplacera le Bureau politique organe suprême du parti US-RDA (Union soudanaise-Rassemblement démocratique africain) d'une part et d'autre part, la propulsion de la milice populaire armée (garde rouge malienne) par le président Modibo Keita le 18 juillet 1967, avaient conduit le Mali au coup d'État militaire du 19 novembre 1968. Le peuple malien a vécu ensuite 23 ans d'une dictature impitoyable jusqu'au 26 mars 1991.

Le plan 1974-1978 est un plan-projets ; il fait l'assemblage des projets de développement, leur financement et leur localisation sans

(4) B. Sanankoua, *La chute de Modibo Keïta*, Paris, Éd. Chaka, 1990, pp. 132-133.

(5) M. Konaté, *Mali, ils ont assassiné l'espoir*, Paris, L'Harmattan, 1990, pp. 85-86.

(6) C.D. Diarrah, *Mali : Bilan d'une gestion désastreuse*, Paris, L'Harmattan, 1990, p. 15.

que leur cohérence technique et leurs fonctions structurelles soient assurées.

Avant le plan 1974-1978, un programme de redressement économique et financier 1970-1972 retardé à 1973, n'a pas obtenu ce qui a été prévu, mais a dû de surcroît affronter les conséquences de la première sécheresse du Sahel en 1972.

Le plan 1974-1978 a fait l'inventaire d'un nombre impressionnant de projets de production et d'équipement, regroupés en 4 secteurs : économie rurale, secteur secondaire (y compris mines et énergie), infrastructures (communication, tourisme, infrastructure de surface et urbanisme), et secteur social (emplois, formation, information, santé publique et affaires sociales).

Les grands objectifs du plan sont :

- la satisfaction des besoins fondamentaux de la population particulièrement en ce qui concerne les céréales et l'eau ;
- la reconstitution du cheptel ;
- la valorisation des productions primaires ;
- l'amélioration du désenclavement du pays (plan 1974-1978).

Aucun de ces objectifs n'a été réalisé à l'exception (peut-être ?) de la production du mil et sorgho. Ils seront répétés inlassablement dans les plans quinquennaux de 1981-85 et de 1987-91.

VALORISATION DE LA PRODUCTION PRIMAIRE PAR L'INDUSTRIE

Production en 1978 (10 ³ têtes)	Prévision	Réalisation
Paddy	300	232
Mil-Sorgho	931	989
Maïs	144	82
Blé	3,3	0,8

RECONSTITUTION DU CHEPTEL (10³ Têtes)

	1971	1985
Bovins	5 012	4 344
Ovins	11 484	9 847

Le plan 1981-1985 est caractérisé par son aspect plutôt techno-

bureaucratique des comptes nationaux destinés aux investisseurs étrangers éventuels. Ce plan a démontré surtout l'incapacité du régime de la dictature militaire à faire face aux problèmes du pays, voire même à gérer la crise. Le pays a subi le poids de la crise.

Les objectifs, dits fondamentaux, du plan 1981-1985 sont :

« L'autosuffisance alimentaire par la maîtrise de l'eau et la reconstruction du cheptel, la mise en œuvre des ressources minières et énergétiques, le désenclavement intérieur et extérieur, le rétablissement des grands équilibres économiques et financiers (...). Le plan inaugure la stratégie de développement intégré de base fondé sur l'initiative créatrice des populations elles-mêmes... (!). La stratégie sera mise en œuvre à travers les associations villageoises » (7).

En terme de prix constants, le plan n'a réalisé que 55 % des investissements totaux et seulement 41 % des investissements dans le secteur rural, le plus important secteur de l'économie du Mali (8). En ce qui concerne les objectifs du plan, seul l'objectif énergétique a été atteint en grande partie, et ceci malgré l'importance des apports extérieurs : 85,6 % des investissements du plan (9). Plus grave encore, un pays agricole n'arrive pas à nourrir sa population, par conséquent le premier objectif du plan (l'autosuffisance alimentaire) n'est pas atteint, objectif déjà fixé pour le plan précédent 1974-1978. Mais au contraire, les importations de produits alimentaires ont augmenté considérablement pour s'élever à 36 % des importations totales du pays en 1988 (10).

Un autre exemple de la capacité trop limitée de ce plan concerne le redressement du secteur d'État dont la plupart des entreprises sont en déficit et mal gérées. Bien qu'on soit « parfaitement conscient de la gravité de cette situation » (11), aucun changement notable n'est intervenu et il faut attendre le sauvetage du FMI, de la Banque mondiale, de l'USAID, etc., pour entreprendre l'ajustement structurel financé par des apports extérieurs, un des facteurs aggravants de l'hypothèque du pays. Nous y reviendrons.

L'actuel plan 1987-1991 est un ensemble de programmes de sauvetage du pays épuisé et meurtri sous le poids des crises économiques, financières et alimentaires (donc sociales et politiques). Ce sauvetage a été confié principalement à trois organismes étrangers :

— *La Banque mondiale* : programme d'ajustement des entreprises publiques (réforme, liquidation, privatisation) ;

(7) Ministère du Plan et de l'Économie du Mali. *Plan quinquennal de développement économique et social 1981-85*, pp. 3-4.

(8) Lê Châu, A. Diop et I. Coulibaly, *Économie nationale et espace au Mali*, Bamako, ORSTOM, 1990, p. 13.

(9) *Ibid.*, p. 6.

(10) *Ibid.*, p. 13.

(11) *Plan quinquennal 1981-85, op. cit.*, p. 26.

— *Le Fonds monétaire international* : programme d'ajustement structurel (régulateur du processus économique, balance extérieure, trésorerie, renégociation de la dette extérieure, création d'un budget spécial d'investissement...).

— *L'USAID* : programme de réforme économique (réforme fiscale dont la TVA, droits et taxes douaniers, réduction du personnel de la fonction publique, informatisation du budget de l'État...).

En plus de ces 3 institutions, on a recours également à la Banque africaine de développement, au Japon, au Fonds saoudien, à la France... (12). Selon les chiffres officiels connus, on peut estimer à plus de 200 millions de US\$ le coût total des programmes de sauvetage, sans compter les programmes sectoriels et les projets spécifiques (13).

La dégradation des entreprises d'État est due à des causes multiples : l'hypertrophie des dépenses salariales entraînant un coût de production trop élevé ou plutôt prohibitif ; l'endettement excessif sans aucune commune mesure avec les capacités de remboursement, en fin de compte c'est la gestion d'entreprise qui fait défaut.

En 1980, les charges d'exploitation dudit secteur représentaient près de 98 % de son chiffre d'affaires dont les rémunérations salariales s'élevait à 81 %. Ce pourcentage restera par la suite sensiblement supérieur à 70 % (73 % en 1985), leur passif s'élevait à 76,5 Mds de F. CFA en 1987 soit l'équivalent de 97,3 % des recettes budgétaires de la même année. Ce passif est en grande partie à la charge de l'État.

Le programme de restructuration des entreprises publiques concerne 35 sociétés d'État (dont 6 classées comme stratégiques) à réhabiliter par un appoint financier de l'État (énergie, télécommunications, tabacs et allumettes, chemin de fer...), 14 seront privatisées et 15 feront l'objet du désengagement de l'État. Sur les 15 dernières, 12 seront liquidées (14).

Ce programme vise à réduire les transferts de la charge financière des entreprises vers les finances publiques, à améliorer l'efficacité des entreprises restructurées et relancer le secteur privé. L'ajustement structurel est également un des préalables aux négociations de rééchelonnement de la dette extérieure et qui impose d'énormes contraintes au pays.

— Deux objectifs fondamentaux : 1) atteindre l'autosuffisance et la sécurité alimentaires, 2) lutter contre la sécheresse et la désertification.

— Trois objectifs stratégiques : 1) couvrir les besoins de base des populations, 2) promouvoir l'emploi à partir de la croissance d'activités saines et durables, 3) parvenir au désenclavement intérieur et extérieur du pays.

— Trois réformes structurelles : 1) réformer le système des prix et abolir le monopole céréalier, 2) assainir le secteur d'État, 3) réhabiliter le système bancaire.

L'avenir du pays hypothéqué, sa population appauvrie

La dégradation socio-économique du Mali s'exprime non seulement par les mauvaises conjonctures et les sécheresses qui ont affecté le Sahel, mais aussi et surtout, par l'hypothèque du pays et la paupérisation de ses habitants.

Depuis une vingtaine d'années, le Mali dépend de plus en plus des apports extérieurs sans pour autant pouvoir entreprendre une capitalisation interne. Cette dépendance concerne aussi bien les investissements que les consommations.

Les quelques indicateurs ci-après suffisent pour comprendre le phénomène.

POURCENTAGE DU FINANCEMENT EXTÉRIEUR/INVESTISSEMENTS TOTAUX

1961-65	1981-85	1987-90	1987-91
51 %	85,6 %	83,6 %	87,0 %

La moyenne annuelle des apports extérieurs (transferts courants et flux de capitaux) qui étaient de 61,2 Mds de francs CFA en 1981 se sont élevés à 194,7 Mds de F. CFA en 1989, soit une augmentation de plus de 3 fois en 8 ans ou + 15 % par an. Pendant que le rapport entre la formation brute du capital et le PIB reste toujours sensiblement le même, avec une pointe de 4 % pour les meilleures années agricoles 1986 et 1989, alors qu'il était de 9 % en 1959 (15).

(15) Ministère du Plan, *Comptes économiques annuels du Mali 1989* et *Plan quinquennal 1961-65, op. cit.*

Le Mali a donc décapitalisé durant ces 30 dernières années (1959-1989). Par rapport au budget de l'État de 1989, les apports extérieurs représentent 77,8 %. Avec des chiffres aussi accablants pour l'indépendance économique, on est amené à penser que le pays a été hypothéqué et qu'aucune action économique d'envergure, sans parler de la planification à moyen terme, ne peut être entreprise sans le recours au financement de l'étranger. Tel est le cas du programme de sauvetage actuel concernant l'ajustement structurel.

Cette hypothèque est encore plus grave en ce qui concerne le processus économique du pays c'est-à-dire son avenir.

L'évolution du PIB du Mali dépend de deux principaux facteurs : les principales productions agricoles et les apports extérieurs. Ces derniers, motivés par des nécessités conjoncturelles (sécheresses, dettes publiques, etc.), ont tendance à devenir une composante structurelle du PIB.

De 1981 à 1990 les encours ont augmenté de 14,8 % par an et les services de 34,0 %. Les encours ont dépassé la valeur du PIB à partir de 1983, et dans la même année, la courbe des services a également dépassé celle des encours. C'est l'année où une nouvelle situation de plus en plus difficile à résoudre a débuté.

« La résorption de tous les arriérés à la fin de 1987 et échéances courantes 1988 nécessiteraient plus de 70 Mds de f. CFA soit plus de 69 % des prévisions de recettes budgétaires de l'année 1988... Le gap de financement du service de la dette publique révèle que le déficit à couvrir est évalué à 49,9 Mds en 1992... Aussi outre les contrats de renégociation, déjà entamés, la nécessité s'impose de procéder à des renégociations additionnelles avec pour objectif d'alléger l'important poids du service actuel de la dette » (16)

	1981	1983	1987	1990
% services/exports	6,5	10,2	52,5	54,5
% services/recettes budgétaires	9,9	18,7	51,4	37,0

Du point de vue des créanciers, l'importance des services est mesurée par rapport aux exportations et aux recettes budgétaires.

Le déficit chronique de la balance courante du Mali est compensé par le flux de capitaux. Il y a donc endettement accéléré

(16) Ministère des Finances et du Commerce, *Budget annuel de l'État*, 1989, p. 11.

qui à son tour entraînera à moyen terme le gonflement des services de cette dette.

Malgré les renégociations et les remises de la dette extérieure en 1990 et 1991 (17) l'hypothèque n'est pas levée pour autant !

Les conséquences de cette hypothèque se répercutent comme un coup de massue porté à l'économie du pays par la crise économique et financière et l'appauvrissement de la majorité des nationaux. Durant toute la période 1981-1990, voire même bien avant cette période, le déficit budgétaire devient chronique sauf pour 1986. Ce déficit va de 3,7 % en 1985 à 27,3 en 1987, il était de 16,9 % en 1981.

Les salaires des employés de l'État s'élèvent à environ 50 % des dépenses budgétaires de 1981 à 1986, et à près de 40 % à partir de 1987 année où la situation intérieure devient insupportable, la Trésorerie n'est en mesure de payer les salaires des employés de l'État qu'avec plusieurs mois de retard.

Pendant ce temps, l'équipement des services publics n'occupe qu'un très faible pourcentage dans les budgets de l'État, soit environ 3 %. On comprend dès lors dans quel état ils se trouvent actuellement, tant au point de vue du personnel, qu'au point de vue matériel.

Les crises financières n'ont pas entraîné la crise monétaire en ce sens que la stabilité du F. CFA est régulée par la zone franc, donc il n'y a pas de dévaluation de la monnaie employée par le pays comme cela s'est passé dans bien d'autres en développement et endettés du monde, ceux d'Amérique latine en particulier.

Crises rurales

Depuis les années 1970, la politique fiscale du pays affecte de plus en plus la majorité défavorisée de la population du Mali en augmentant le pourcentage des impôts indirects dans les recettes fiscales de l'administration centrale :

(en %)	1959	1985	1989
Impôt directs	42 %	12,8 %	21,6 %
Impôts et Taxes indirects	20 %	57,6 %	59,3 %

Durant ces 30 années (1959-1989) le système de redistribution au Mali est devenu de plus en plus anti-social, étant donné que

(17) 4,5 Mds par la France entre autres créanciers.

les impôts et taxes indirects sont payés par tous les consommateurs de la même manière sans distinction du niveau de revenus. On a donc frappé les pauvres pour alimenter tant bien que mal la Trésorerie nationale ! C'est donc une politique discriminatoire qui a contribué à la paupérisation des défavorisés du pays, notamment la population rurale qui compte pour 80 % de la population totale du Mali (recensement de 1987).

Une étude régionale dans le DCN (Delta central du Niger) qui couvre les 3 régions administratives de Ségou, Mopti et Tombouctou (18), fournit des indicateurs permettant d'apprécier la tendance de la situation dans les campagnes dont l'importance économique pour le pays n'est plus à démontrer.

Entre 1987 et 1990, et malgré la très bonne campagne de 1989 et la baisse des prix de certains produits manufacturés, les flux monétaires per capita des producteurs ruraux a baissé de 1 % par an. Sans cette récolte et sans la « baisse phénoménale » des prix non contrôlée, ce taux de paupérisation aurait été bien plus important.

Dans les localités rurales du Mali, la tendance des activités économiques s'exprime par l'animation dans les foires hebdomadaires qui sont les centres nerveux des espaces économiques ruraux. Or le sous-emploi de la capacité de transport sur ces foires rurales (surtout les camionnettes Peugeot 404 bachées) est passé de 29,8 % en 1989 à 36,2 % en 1990 et 30,5 % en 1991. Cette proportion a été encore plus élevée dans les centres urbains du DCN (38,9, 45,8 et 52,7 % à Ségou, Mopti et Tombouctou respectivement).

Pour un pays grand producteur de bétail et poissons, la consommation de ces produits achetés sur les foires a été réduite par la crise économique. La vente de poissons fumés et séchés sur les foires rurales étudiées a chuté de 34,4 % en 1991 par rapport à 1989 soit - 15,9 % par an. Par contre les quantités invendues le même jour de foire et le volume de l'offre ont augmenté respectivement de 8,7 et 0,8 % par an. Les prix ont également augmenté de 17,2 % par an. Il convient de préciser que cette augmentation des prix n'est pas l'unique cause de la baisse de la vente, la crise rurale en est la cause principale, notamment en ce qui concerne la réduction de la consommation commercialisée. Cette consommation ne s'élève qu'à 11,50 f. CFA soit 0,23 FF par personne et par jour dans les ménages ruraux non pêcheurs ou chasseurs !

Les ravages de la sécheresse de 1972 ont été redressés depuis la bonne campagne de 1986 et surtout en 1989 comme indiquent les chiffres ci-contre :

(18) Le CDN représente la moitié de la superficie du pays et également 50 % de sa population rurale.

Productions (millions de tonnes)	1960	1970	1973	1985	1986	1989
Mil-Sorgho	800	716	587	520	1249	1505
Paddy	188	157	131	103	187	303
Coton	9	59	29	145	176	305
Arachide	125	176	108	38	67	170

Effectifs du Cheptel (millions de têtes)	1971	1974	1985	1989
Bovins	5 012	3 080	4 344	4 826
Ovins-Caprins	11 484	9 196	9 847	11 542

Sources : Pour 1960, voir *Plan 1961-65*.

Pour 1970 et 1973, voir *Programme 1970-72 et Plan quinquennal 1974-78*.

Pour 1985-89, voir les *Comptes économiques annuels, Plan quinquennal 1987-91 et Statistiques de l'élevage*.

Seule la reconstitution des bovins reste au niveau de 96,3 % par rapport au cheptel d'avant-sécheresse (1971).

Il est donc permis de penser que les fléaux qui ont ravagé le Mali durant ces derniers 20 ans provenaient davantage des hommes que de la nature, après les aléas de 1972 et 1983-1985, celle-ci a déjà largement indemnisé ses méfaits à partir de 1986 et surtout en 1989.

Se vouer à « l'afro-pessimisme » n'est pas le produit d'une analyse objective, par contre refuser de faire face à la réalité en Afrique est certainement une lâcheté caractérisée et surtout intéressée.

Après la chute du clan dictatorial en mars 1991, il n'est pas trop tard pour penser au redressement de la situation du pays. Ce redressement est d'autant plus encouragé par la très bonne récolte de 1989 suivie d'une bonne campagne en 1990, l'agriculture étant une des deux composantes déterminantes de la structure interne.

De plus, la tendance de la croissance annuelle du PIB durant ces 4 dernières années (+ 5,6 % entre 1985 et 1989) devrait permettre d'envisager une forme de relance économique par la combinaison de l'agriculture et les effets internes des apports extérieurs.

L'hypothèque du pays ne peut être levée dans l'immédiat mais rien n'empêche de la réduire tout en internalisant ses effets.

Les partenaires et créanciers du Mali semblent favorables à la nouvelle situation du pays (19) dont la stabilité politique dans le futur, devra permettre une nouvelle politique économique de redressement et l'édification d'une autre base pour le développement. Toutefois, les difficultés que pourrait rencontrer le redressement économique sont de taille notamment en ce qui concerne les 3 principaux domaines suivants :

— Rétablir les infrastructures et les équipements qui ont été détruits ou endommagés lors des émeutes de janvier et mars 1991. Cette opportunité permettra-t-elle de concevoir une nouvelle structure de production dans son ensemble ou ne sera-t-elle qu'un « colmatage des brèches » ?

— Réviser le modèle de croissance qui est fondé sur l'exportation de produits primaires et l'industrialisation par la substitution d'importations. Il y a bien longtemps déjà que ce modèle exportateur-substitutif a été épuisé et a besoin d'être changé. D'ores et déjà il n'est pas possible de modifier les termes de l'échange, ni d'augmenter la valeur ajoutée industrielle dans et pour le pays. Ce serait diabolique de poursuivre ce modèle déjà périmé.

— Reconstituer le stock de capital c'est-à-dire situer le niveau de la formation brute du capital fixe (FBCF) par rapport au PIB.

Il convient de signaler que la mondialisation des économies africaines, dont celle du Mali, a changé la configuration des espaces de reproduction du capital et de circulation des marchandises. Les chasses gardées sont ouvertes, les anciens modèles de développement ont montré leur limite. Il en est de même pour la conjoncture politique. Le despotisme qui a régné dans la plupart des pays africains est partout rejeté et combattu.

« On assiste à l'épuisement d'un modèle d'accumulation et d'un modèle de gouvernement » (20).

La période historique des 30 dernières années est bien révolue. Sera-t-on capable d'ouvrir de nouvelles perspectives en Afrique ?

Lê Châu
ORSTOM (Bamako)

(19) Déjà dans les années récentes, les partenaires économiques et les créanciers du Mali, bien qu'ils aient été assez réticents quant à l'efficacité du gouvernement antérieur, n'ont cessé d'aider le Mali. Quelques chiffres témoins : flux de capitaux non moné-

taires : 27,9 Mds CFA en 1987, 49,4 en 1989 et 34,8 en 1990 ; réaménagement de la dette : 4,3 Mds CFA en 1987, 25,8 en 1988 et 24,1 en 1989.

(20) A. Mbembe, « L'Afrique noire va implorer », *Le Monde diplomatique*, avril 1990.